

LA PRISE DE NOTES



Prendre des notes lors d'une conférence, d'une réunion, d'un congrès... Techniques et conseils pour mieux s'organiser.

Il s'agit de capter l'essentiel (ou l'intégralité) d'un texte, d'un discours, d'instructions, de discussions... de façon à pouvoir les présenter correctement ou les transmettre clairement. Il convient donc, au départ, de définir le but précis pour ne noter que ce qui sera utile.

AFFÛTEZ

VOTRE MÉTHODE



Techniques de la prise de note



- Dater et numérotez les pages
- Dégagez l'essentiel
- Synthétiser
- Notez les exemples, anecdotes, mots clés... à part
- Ne pas relâcher l'attention (les cinq premières minutes sont peut-être capitales)
- Utilisez des raccourcis
 - sténographie ou écriture abrégée
 - abréviations courantes ou personnelles
 - signes et symboles



Conseils d'organisation sur l'espace papier

- Vous devez prendre vos notes selon un plan clair et adapté à chaque situation.
- Ne serrez pas trop pour pouvoir revenir en arrière, compléter une idée, établir des corrélations grâce à des flèches ou des signes.
- Schématisez chaque fois que cela est possible ou faites des tableaux qui seront complétés au fur et à mesure.
- Laissez une grande marge pour noter les points et mots clés, les exemples, les idées personnelles, les interrogations, les ajouts.

Préparez votre support en fonction de la situation

- Notes prises au cours d'un exposé oral structuré
 - Idées essentielles
 - Exemples
- Notes prises au cours d'un exposé oral non structuré
 - Idées essentielles
 - Modifications
 - Compléments (retours en arrière)
 - Visualisation de liens (flèches)
- Notes prises au cours d'une interview, d'une demande de renseignements
 - Questions à poser
 - Réponses obtenues

➤ **Méthode linéaire (réunion)**
On note le maximum à la suite: phrases, symboles, abréviations. Transcription fidèle au texte mais nécessite un peu de temps pour remettre au clair.

➤ **Méthode logique (pendant une conférence ou un cours)**
On ordonne avec des numéros, des titres, des alinéas... Présentation agréable qui demande de savoir hiérarchiser les informations rapidement.

➤ **Méthode arborescente (exposé court)**
On note les informations à partir d'une idée principale en les disposant schématiquement. Méthode sélective qui permet de visualiser rapidement les idées mais demande des efforts pour rédiger à nouveau le texte.

➤ **Méthode des 7 points (congrès, exposition)**

- Qui : Quelles sont les personnes impliquées ?
- Quoi : Quel est le sujet traité ?
- Où : Où est-il traité ?
- Quand : Quelle date ?
- Comment : Quelles sont les techniques, quels sont les moyens ?
- Combien : Quel est le nombre, la durée, le prix ?
- Pourquoi : Quel but ?

Les questions peuvent être disposées en colonnes. Cette méthode est utile pour relater un événement avec précision.



Après

Immédiatement après, relisez vos notes. Mettez de l'ordre en donnant des titres aux différentes parties, en structurant et en développant certains points, en cherchant aussi la signification des mots qui vous paraissent obscurs. Soulignez les mots importants. Et si vous ne les réutilisez pas immédiatement, retranscrivez vos notes.



AUF AUF AUF Adhésion à l'AUF AUF AUF AUF

Le President

Montreal, le 16 Janvier 2006

Monsieur le Recteur,

J'ai le plaisir de vous informer que le Conseil associatif de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) a décidé, dans sa séance du 17 décembre dernier, d'admettre votre établissement à titre de membre associé, en application de l'article 1 des statuts de l'AUF.

Je suis assuré que votre établissement saura contribuer de façon significative à la réalisation de la mission, des objectifs et des programmes de l'Agence.

Les étudiants, les enseignants et les chercheurs de votre établissement peuvent bénéficier de l'ensemble des programmes de l'AUF, et notamment de notre programme de Soutien et de renforcement de l'excellence universitaire, qui propose de nombreuses bourses de mobilités.

Vous recevrez régulièrement une lettre - dont vous trouverez ci-joint le dernier numéro - qui vous tiendra au courant des activités de l'Agence. En outre, les services compétents de l'AUF vous adresseront dans le courant du mois de mars ur. premier appel à cotisation pour l'année 2006.

Me réjouissant de vous compter désormais parmi nos membres associés, je vous prie de croire, Monsieur le Recteur, à l'expression de mes salutations bien cordiales.

Charles Gombe Mbalawa

Visite de Monsieur Jean-Paul VEZIAN, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire en Ukraine



En février 2006, Monsieur Jean-Paul VEZIAN, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire en Ukraine a visité l'Université nationale technique de Donetsk (UNTD)

Monsieur l'Ambassadeur a eu une rencontre avec Monsieur Alexandre Minayev, Recteur, ainsi qu'avec d'autres personnes dont les activités professionnelles sont liées à la langue française.

Le Département Français des Sciences Techniques fonctionnant avec succès au sein de l'UNTD et surtout ses nombreuses activités francophones attirent l'attention de l'Ambassade de France en Ukraine.

Monsieur Kliaguine Guennady, Doyen du DFST, a fait connaître des informations concernant la vie de la faculté: édition des ouvrages en français conformément aux orientations professionnelles de formation de futurs ingénieurs, publications de presse, participation des étudiants aux concours et aux

conférences francophones.

L'adhésion de l'Université nationale technique de Donetsk à l'Agence Universitaire de la Francophonie est la preuve la plus importante de son dynamisme à travers de ses nombreuses activités francophones. Celle-ci contribuera à la mobilité des professeurs, des chercheurs et des étudiants.

Cet entretien s'est passé dans une ambiance agréable de compréhension mutuelle.

Une photo prise devant la toile impressionnante sur l'évolution historique de notre Université a couronné cette visite.



Présentation de l'AUF

Fondée à Montréal (Canada) en 1961, l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) est une institution multilatérale qui soutient la coopération et la solidarité entre les institutions universitaires travaillant en français, prioritairement avec les pays francophones d'Afrique, du Monde arabe, d'Asie du Sud-Est, d'Europe centrale et orientale et de la Caraïbe. Elle contribue également au développement de l'enseignement supérieur et de la recherche.

577 membres (universités publiques et privées, instituts d'enseignement supérieur, centres ou institutions de recherche, réseaux institutionnels et réseaux d'administrateurs liés à la vie universitaire), répartis dans les pays appartenant à l'Organisation internationale de la Francophonie et au-delà, sont membres de l'AUF. À ces membres, il convient d'ajouter un réseau de plus de 350 départements d'études françaises d'établissements universitaires du monde entier. L'ensemble de ces établissements constitue un réseau unique de partenaires que l'AUF fédère et anime à travers ses huit programmes d'actions et de soutien.

L'AUF est présente dans près de 67 pays, à travers ses bureaux régionaux, ses centres d'accès à l'information, ses campus numériques ou ses instituts de formation. Son siège se trouve à Montréal (Canada) sur le campus de l'Université de Montréal.

Depuis 1989, l'Agence est un opérateur direct de l'Organisation internationale de la Francophonie et elle participe, ainsi, grâce au soutien des États et gouvernements ayant le français en partage, à la construction et à la consolidation d'un espace scientifique en français.

Programmes d'actions

Depuis 2002, l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) favorise les synergies au sein de ses programmes d'actions. L'AUF souhaite aussi faciliter le déploiement d'actions à travers des régions du monde qui ont des besoins très divers et très spécifiques.

- Trois programmes thématiques :
- Langue française, francophonie et diversité linguistique
 - Développement et environnement
 - Aspects de l'État de droit

Un programme d'actions transversal "Technologies de l'information et de la communication et appropriation des savoirs" qui développe des actions au service des établissements membres de l'AUF.

- Trois programmes de soutien :
- Renforcement institutionnel et scientifique des universités
 - Mobilité scientifique et universitaire (Bourses)
 - Soutien aux réseaux et structures associatifs

Développement et environnement

Objectifs de ce programme d'actions

Ce programme de l'AUF englobe toutes les disciplines universitaires qui ont trait à l'environnement et au développement économique et social des pays du Sud.

En effet, les grands problèmes actuels du monde contemporain (énergie, eau, climat, biodiversité, déséquilibres économiques et sociaux) se posent à l'échelle de la planète. Ils relèvent presque tous de ce qu'il est aujourd'hui courant de désigner par "environnement". Les déséquilibres Nord-Sud sont criants dans tous ces domaines.

Parmi les éléments de toute politique orientée vers la réduction de ces déséquilibres, la science et la technologie ont un rôle important à jouer. Dans ce domaine de l'environnement en particulier, la coopération entre partenaires du Nord et du Sud est fondamentale.

Le développement durable et solidaire, c'est à dire "celui qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs" est l'objectif assigné à l'ensemble de nos sociétés par la Communauté internationale. Les récents accords de Kyoto sur les changements climatiques ont commencé à convertir en contraintes juridiques les engagements moraux de la Communauté internationale en faveur de ce mode de développement, contractés au Sommet de Rio.

Programme : Soutien aux réseaux et structures associatifs

Date de remise: 6 mois avant le début de la manifestation
L'Agence universitaire de la Francophonie, dans le cadre de son programme d'actions "Soutien aux réseaux et structures associatifs", apporte son soutien à différentes manifestations scientifiques afin de favoriser la participation et les communications de chercheurs du Sud, ainsi que la traduction, la publication ou la diffusion des actes.

Organiser une manifestation scientifique

- L'AUF assurera prioritairement :
- la participation de scientifiques du Sud apportant une contribution à la manifestation (communication, etc.)
 - l'édition et la diffusion des actes en français (de préférence sur support électronique, CD-Rom ou Internet)
 - la promotion de la langue française dans des manifestations scientifiques multilingues (traduction, interprétariat, etc.)

Mobilité scientifique et universitaire

Objectifs du programme

Contribuer au développement et à la pluralité de l'espace universitaire, développer le corps des enseignants et des chercheurs au Sud, renforcer les compétences scientifiques et universitaires des établissements du Sud, amplifier les échanges scientifiques et intellectuels, favoriser la mobilité des jeunes et des femmes, développer le corps des enseignants et des chercheurs au Sud, promouvoir la science en français sur la scène internationale, etc. : tels sont les objectifs essentiels qui fondent la politique de mobilités développée par l'AUF.

Ce programme d'actions de l'AUF a 2 catégories de bénéficiaires : les étudiants et les enseignants et les chercheurs.

Il a vocation à susciter et promouvoir les potentiels scientifiques francophones du Sud au niveau international. Les flux de mobilités régionales entre pays du Sud au sein d'une même région seront privilégiés afin de valoriser les compétences universitaires et de renforcer les réseaux entre les établissements d'une même région.

Le programme prend en compte les besoins des universités afin de développer leurs ressources scientifiques. Il s'attache à retenir essentiellement des mobilités utiles aux établissements partenaires et cohérentes avec leur dynamique de développement. Les mobilités servent ainsi des stratégies universitaires ou scientifiques tout en favorisant des plans de carrière universitaire ou d'études.

Dans le même esprit, et dans le cadre de mobilités interrégionales, les bourses sont attribuées dans la perspective du retour du boursier dans sa région d'origine à l'issue de la mobilité. Ce retour sera, dans la mesure du possible, assorti de garanties d'emploi par des organismes de la région d'origine (universités, entreprises, etc.).

Enfin, le programme s'attache à promouvoir le genre féminin à qualité de candidature égale.

L'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) propose des solutions pour financer les recherches ou les études à l'étranger. Les mobilités de formation à la recherche s'effectuent au sein du réseau des établissements membres de l'AUF. Ces bourses conduisent les étudiants francophones à l'extérieur de leur pays, dans ou en dehors de leur région, et leur permettent d'accomplir une partie de leur cursus universitaire.

Excellence régionale

Les bourses de formation à la recherche s'adressent aux étudiants titulaires d'un master 2 (DEA ou équivalent) qui poursuivent leurs études en vue de préparer et de soutenir une thèse de doctorat. Elles doivent favoriser les thématiques prioritaires au plan régional et viser si possible la co-tutelle.

Modalités de prise en charge par l'AUF

Ces bourses sont accordées pour une durée d'un an renouvelable deux fois au maximum (sous réserve des résultats obtenus). Les boursiers doivent, chaque année, alterner leur séjour entre la région d'origine et la région d'accueil suivant le protocole qui aura été défini.



J'ai vraiment eu moi-même beaucoup de bonheur à voir ce dossier enfin arriver à terme : c'était bien mérité et c'est l'engagement de toute une équipe qui était ainsi reconnu. J'ai parlé il est vrai avec beaucoup d'enthousiasme de ce que j'avais pu voir sur place, étant revenue très impressionnée par le travail que j'avais pu y observer, la volonté affichée de vos instances à soutenir cette filière. - J'espère que d'autre universités ukrainiennes rejoindront rapidement maintenant ce vaste réseau des universités ayant le français en partage même si Donetsk gardera toujours, sentimentalement, pour nous, le privilège d'avoir été la première université d'Ukraine à rejoindre l'équipe. Mais la coopération entre nous ne fait que commencer; nous nous efforcerons tous ici de la rendre la plus fructueuse possible pour votre institution et n'hésitez surtout pas à nous contacter autant que de besoin.

*Avec mon meilleur souvenir,
Marie-charlotte BOLOT
Chef du projet "filiales universitaires francophones"
AUF/BECO*

Bonjour,

Je vous adresse également mes meilleurs voeux pour l'année 2006. Toutes nos félicitations également pour votre nouveau statut d'université membre de l'AUF. Bravo, c'est un atout, surtout dans la perspective de l'adhésion de l'Ukraine à l'Organisation internationale de la francophonie !

*Cordialement,
Guillaume KASPERSKI*

Centre franco-ukrainien de coopération universitaire et scientifique



Le Réseau ' n+i ' s'adresse à des étudiants ayant une formation supérieure en sciences de l'ingénieur d'un niveau minimum sanctionné par un diplôme de Bachelor ou licence (BTech, BEng, BSc, BPhil, Licienciatura ...ou équivalent) et leur offre la possibilité de compléter leur formation d'excellence en France .

- ' n+i ' Engineering Institute(s) a été conçu pour former les futurs ingénieurs à vocation internationale.
- ' n+i ' est un moyen unique de coopération pour :
 - o les étudiants,
 - o Les écoles et formations d'ingénieur et les Universités Etrangères,
 - o les entreprises qui recrutent ce type d'ingénieur,
 - o les régions,
 - o Les gouvernements....

....qui souhaitent s'ouvrir à l'international....

La préparation, aux fonctions de Managers de l'Ingénierie des ingénieurs à vocation internationale, doit passer par une formation académique de qualité mais doit, aussi, intégrer la dimension culturelle. Cette formation doit permettre aux étudiant(e)s de découvrir des environnements culturels différents et les préparer à y travailler.

' n+i ' est, à ce titre, beaucoup plus qu'un simple programme d'échange académique.

L'agence EduFrance et Le Réseau ' n+i ' Engineering Institutes ont été créés pour vous aider.

Que vous soyez étudiants ou partenaires (écoles, universités, entreprises, régions, postes diplomatiques), consultez attentivement ce site Internet, vous y trouverez toutes les réponses à vos questions!

Vous avez envie de venir étudier en France mais vous vous demandez:

- Comment faire si je ne parle pas très bien (ou pas du tout) français!
- Comment déposer mon dossier de candidature ? Comment m'inscrire ?
- Est-ce que je peux m'inscrire en anglais ? Quelle est la date limite des inscriptions ?
- Je ne connais pas les écoles où je peux étudier. Est-ce que je peux avoir des bourses ?
- Combien cela va coûter ? Quand faut-il payer et à qui ? Est-ce que je serai assuré ?
- Que faire pour obtenir mon visa ?
- Est-ce que quelqu'un peut m'aider à trouver un logement, pour mes formalités administratives ?
- Je ne me sens pas à l'aise pour venir seul(e) en France !
- Comment trouver les bonnes formations ! Est-ce que le diplôme français est reconnu ?
- Comment trouver une entreprise pour mes stages ? etc.

Vous trouverez sur le site Internet <http://www.nplusi.com/public/france-site/fr/> toute les réponses à vos questions !

Les programmes

Les Programmes " n+i " s'adressent aux étudiants en ingénierie ayant un niveau Bachelor ou Licence(ou équivalence jugée par "n+i"). Les étudiants ont le choix entre 2 programmes différents au niveau Master's degree :

- un programme " court " en 1 an, non diplômé, appelé "Expérience" comprenant un semestre de cours ou de recherche dans une entreprise ou dans une école d'ingénieurs, ou un stage encadré par un enseignant dans une entreprise.
- un programme " long " de deux ans conduisant au diplôme national "d'ingénieur" (Master's degree).

Dans les deux cas les formations proposées sont enseignées en français aussi nous conseillons aux étudiants de suivre une préparation linguistique, méthodologique et culturelle qui peut :

- soit précéder de quelques mois le début de la formation d'ingénieur en septembre et se passer en France (de juillet à septembre comme par exemple une mise à niveau en français (MNF) ou d'avril à septembre pour une préparation plus complète PLMC :Préparation Linguistique, Méthodologique et Culturelle) ou dans le pays d'origine (selon les accords de coopération).
- soit être incluse à la formation, ce qui ne rallonge pas les études (comme par exemple le semestre de transition ST !).

Ces périodes préparent et facilitent l'adaptation des étudiants aux études en français.

Des dispenses (MNF, PLMC, ST) sont uniquement accordées par « n+i » sur demandes justifiées.

Avec le Réseau « n+i » vous pouvez aussi trouver le laboratoire qui sera le plus adapté à vos travaux de recherche de doctorat.